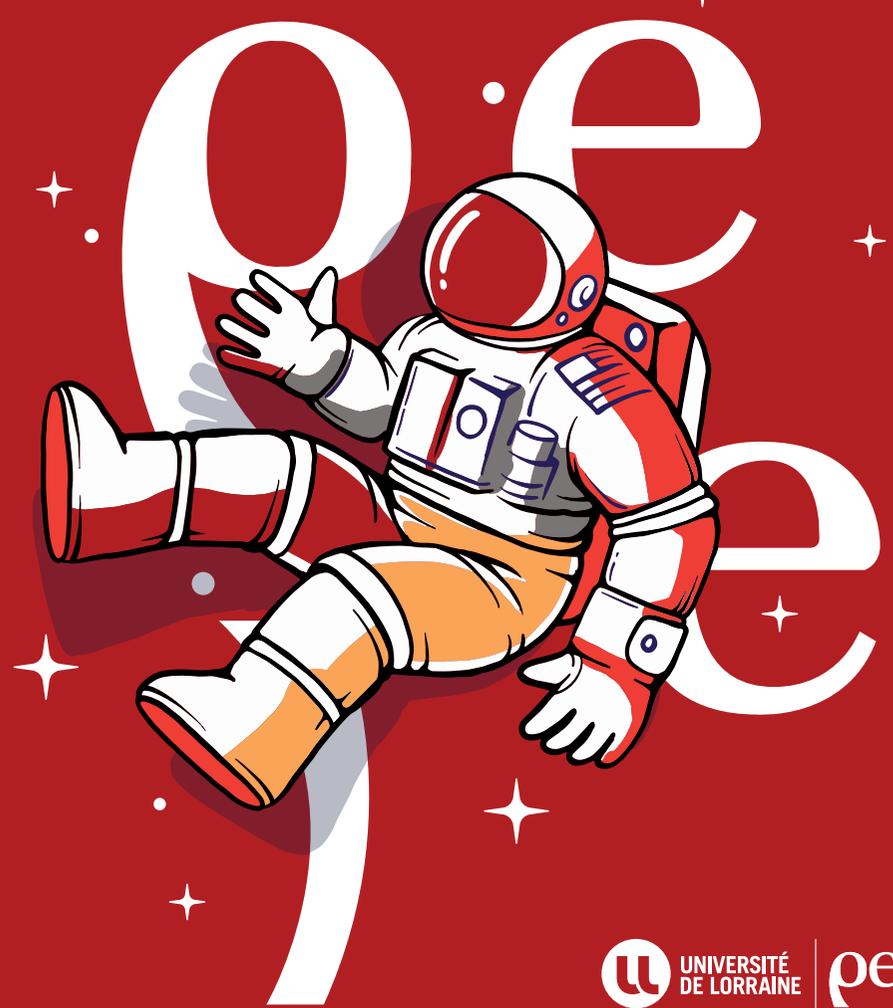




UNE AVENTURE ENTREPRENEURIALE

OBJECTIF Peel



L'aventure entrepreneuriale te tente ?

-  **Contacte-nous**
Envoie un mail à peel@univ-lorraine.fr pour convenir d'un 1^{er} rendez-vous.
-  **Découvre le Peel**
Et si on se rencontrait ? C'est le moment de poser tes questions, de découvrir nos locaux et de visiter tes futurs espaces de coworking.
-  **Passé à l'action !**
Prêt(e) à te lancer dans l'aventure entrepreneuriale ?
Inscris-toi pour devenir étudiant-entrepreneur
et rejoindre l'Université la plus entreprenante de France.



Contact :

peel@univ-lorraine.fr
<http://peel.univ-lorraine.fr/>
Tél. 03 72 74 07 02



Découvre les
étudiants-entrepreneurs
sur l'annuaire



avec le soutien à l'accompagnement entrepreneurial



Tu as un projet entrepreneurial ou simplement une idée ? Rejoins l'aventure !

Le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (Peel) est un service gratuit de l'Université de Lorraine qui a pour objectif de te permettre de faire une expérience professionnelle à partir de ton projet entrepreneurial quel que soit l'endroit où tu étudies.

Le Peel fait partie du réseau national des Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE). Depuis plus de 9 ans, le Peel est numéro 1 en France.



Comment rejoindre l'aventure ?

Pour rejoindre le Peel, deux options s'offrent à toi :

1. Tu es étudiant dans l'enseignement supérieur (BUT, BTS, Licence, Master, Ecole, Doctorat, ...), tu peux donc rejoindre le Peel en plus de ta formation initiale. Il te suffit d'envoyer un mail à l'adresse peel@univ-lorraine.fr, un chargé de projet reviendra vers toi pour t'expliquer l'ensemble des modalités d'inscription.

2. Tu es diplômé de l'enseignement supérieur, tu peux donc t'inscrire en DU Entrepreneuriat ou en DU Résilience et ainsi rejoindre le Peel. Il te suffit d'envoyer un mail à l'adresse peel@univ-lorraine.fr, un chargé de projet reviendra vers toi pour t'expliquer l'ensemble des modalités d'inscription.



Quels sont les dispositifs auxquels tu peux avoir accès ?

La richesse du Peel réside dans la multitude de dispositifs auxquels tu peux avoir accès en tant qu'étudiant-entrepreneur. Selon ton idée, ton projet et tes objectifs, les chargés de projets pourront t'aiguiller vers **un accompagnement personnalisé, de la formation, des financements, des concours**, des événements, des mises en relation avec un éco-système soutenant l'entrepreneuriat, des locaux à disposition, des points d'étape réguliers pour faire avancer ton projet et bien d'autres dispositifs...



Le Peel et toi : êtes-vous compatible ?

Prends rendez-vous avec un chargé de projet pour évoquer ta situation, tu seras accompagné dans les démarches administratives pour devenir étudiant-entrepreneur !

Voici les critères :

- avoir le bac ou diplôme équivalent (français ou étranger),
- sans limite d'âge,
- avoir un projet entrepreneurial de création ou reprise d'activité,
- être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur de la région Lorraine.



Et si mon projet n'aboutit pas ?

Avec le Peel, pas de pression, aucune obligation de concrétisation de projet. Le Peel t'accompagne et te permet de développer des compétences nouvelles que tu pourras toujours valoriser dans ton CV. A la fin de ton parcours au Peel, tu auras quoi qu'il arrive une belle aventure à valoriser sur ton CV.

1. Une belle expérience entrepreneuriale et tout ce que cela implique (création, gestion de projet, planification, participation à des événements...).

OU

2. La création d'une entreprise ou d'une association...

Si toutes les idées ne peuvent aboutir, elles te permettront de te faire une expérience et de développer tes compétences.